

Réunion « technique » des bénévoles de l'accueil du 12 décembre 2023

Présents :

Jean-Luc, Jean-Jacques, Marielle, Noria, Marie-Hélène, Monique, Claire, Yolande, Véronique, Sophie, Armelle, Rosemary, Pierre, Juliette, Hafeda, Annick R

Point sur la loi Darmanin

Le lundi 11 décembre, l'assemblée nationale a rejeté le projet de loi relatif à l'immigration. Pour autant, nous n'en avons pas fini avec ce projet de loi et la mobilisation reste d'actualité le **samedi 16 décembre, journée internationale des migrant-e-s**. Il est important d'être le plus nombreux possible.

A Caen elle se déroulera sous forme d'une chaîne humaine de solidarité rue St Pierre et d'un stand place Bouchard.

Rendez-vous à 16h30 place Bouchard.

Actualité

Juliette Mahaut a intégré l'Asti dans le cadre d'un service civique de 8 mois.

Bienvenue à Juliette.

Nouveaux documents du CCAS de Caen concernant l'attribution de ses aides

Les nouvelles dispositions sont à étudier et notamment quelles aides sont attribuées et à qui.

Le CCAS est ouvert tous les jours jusqu'à 19H. De ce fait, la domiciliation au CCAS peut être plus facile que chez nous.

Si une personne est dirigée vers le CCAS, lui donner une lettre de recommandation de notre part.

La personne doit fournir une preuve de sa domiciliation à Caen de plus de 3mois.

Présentation des activités des différentes commissions

- **Communication** : rédaction d'Asti Info, rédaction d'articles, Communiqués de presse, informations sur les événements, mise à jour du site
- **Politique** : lien avec les coordinations locales et régionales, relations avec les politiques
- **Fonds social** : réflexion sur les attributions et décisions collectives. Exemple cofinancement pour les titres de séjour, photocopies, tickets de bus. Une demande de tickets est faite régulièrement auprès de Twisto.
Une subvention a été attribuée au CAMO
Cahier jaune à l'accueil pour recenser les demandes

Le CA a droit de regard sur les commissions.

Ces commissions restent ouvertes aux bénévoles qui souhaitent y participer.

Rencontre avec les services de la préfecture

En fait le préfet était absent au rendez-vous. La rencontre a eu lieu avec la directrice de cabinet et le responsable des services administratifs M. de Kergolay. Il s'agissait pour l'Asti de pointer les dysfonctionnements.

En résumé la préfecture fait tout très bien, ce sont les associations qui ne comprennent rien.

Un entretien très désagréable puisque toutes les doléances ont été contrées. Du point de vue de la préfecture il n'y a aucun problème.

2 points positifs à noter :

- un point sera fait dans 1 an
- Elise a un contact avec le responsable du service asile et le mail de M. de Kergolay.

Un entretien toutefois utile puisqu'une situation a été débloquée le lendemain.

Le passage au tout numérique de l'ANEF (Administration Générale des Etrangers en France) pose problème et nécessite un accompagnement pour certains. Les dysfonctionnements devraient se régler. Un poste d'accueil numérique est mis en place à la préfecture.

Questions diverses

Le **jus de pommes** est arrivé. Il est dispatché dans 5 endroits différents. Une liste a circulé pour une participation au collage d'étiquettes. Il est au prix de 18 euros par carton de 6.

Planning des permanences : depuis plusieurs semaines peu de monde pour le retrait du courrier le mardi matin, afflux de courrier à enregistrer certains jeudis. Ces affluences restent toutefois variables. Pour l'instant statu quo sur le planning. Il est demandé qu'il n'y ait pas plus de 3 personnes dans le bureau (observateur compris).

Formation Domifa par Loïc le 19 décembre après-midi

Proposition de mettre à disposition des protections hygiéniques dans les toilettes.

Signalement de tensions importantes le lundi matin en raison du grand nombre de personnes. Peut-être revoir l'organisation pour éviter la concentration dans l'escalier.

Prochaine réunion technique le 18 janvier 2024

Bonnes fêtes de fin d'année